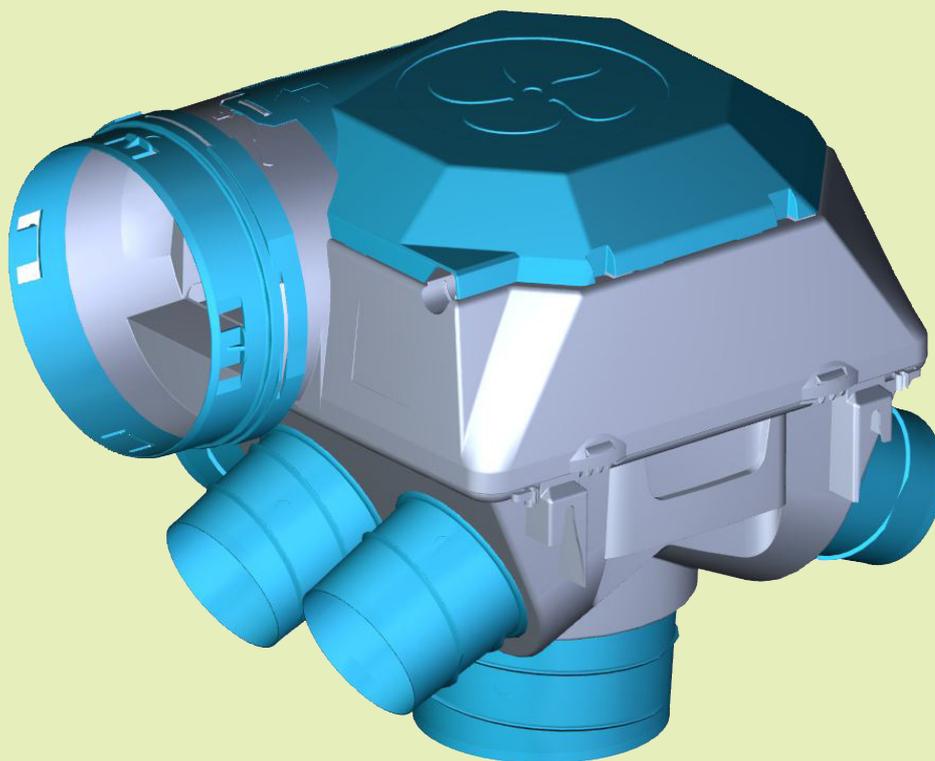


# VMC SIMPLE FLUX HYGRO

Notice d'utilisation et conditions de garantie



CHAUFFAGE

CHAUFFE-EAU

CLIMATISATION

VENTILATION

*Sauter*

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

# SOMMAIRE

<b>1. AVERTISSEMENTS GENERAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>2. DESCRIPTION .....</b>	<b>3</b>
2.1 Généralités .....	3
2.2 Dimensions .....	4
2.3 Spécifications techniques .....	4
<b>3. INSTALLATION DE LA VMC SIMPLE FLUX HYGRO SAUTER .....</b>	<b>4</b>
3.1 Fixation .....	4
3.2 Raccordement des conduits.....	4
<b>4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE .....</b>	<b>5</b>
<b>5. CONSEIL D'INSTALLATION .....</b>	<b>6</b>
<b>6. ENTRETIEN .....</b>	<b>7</b>
<b>7. GARANTIE.....</b>	<b>7</b>
<b>7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>8. CONDITIONS DE GARANTIE .....</b>	<b>8</b>

## FABRICATION EUROPEENNE APPAREIL GARANTI 3 ANS (Conditions en dernière page)

Vous allez procéder à l'installation de votre VMC Simple Flux HYGRO SAUTER. Nous vous remercions d'avoir choisi Sauter et sommes fiers de la confiance que vous nous accordez.

Cet appareil est destiné à la ventilation des logements individuels du T1 au T7 de 1 à 6 sanitaires.



### 1. AVERTISSEMENTS GENERAUX

Avant l'installation lire attentivement les instructions ci-dessous :

- Avant d'effectuer toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne peut pas être rétablie accidentellement.
- En cas d'observation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil. Son respect permet de garantir l'efficacité et la longévité de l'appareil.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque de l'appareil.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Après déballage, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages, sinon s'adresser à votre revendeur.
- Installé ou entreposé, l'appareil doit rester hors de portée des enfants.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds. . .)
- Température maximum d'utilisation : -5 °C / 40 °C (degré de pollution 3).
- Ne pas placer l'appareil directement aux intempéries et le protéger des projections d'eau.
- Le rejet de l'appareil ne doit pas se faire dans des conduits destinés à l'évacuation de fumées provenant d'appareils à combustion. Il doit se faire séparément et être relié à l'extérieur.
- Si le logement pour lequel l'appareil est destiné est équipé d'un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau à gaz, chaudière à gaz, ...) vérifier que ce dernier est de type «étanche». Sinon, et si la réglementation le permet, il faut s'assurer qu'une entrée d'air située à proximité de l'appareil garantisse une bonne combustion.
- La VMC Simple Flux HYGRO SAUTER ne doit être utilisée que connectée à un câblage fixe.
- La température de résistance des câbles à utiliser pour ces connexions doit être d'au moins 90°C.
- Les conduits horizontaux doivent être installés avec une légère pente éloignée vers l'extérieur pour l'écoulement des condensats.
- **Les photos sont non contractuelles.**

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

**Votre VMC Simple Flux HYGRO SAUTER doit fonctionner 24h/24.**

### 2. DESCRIPTION

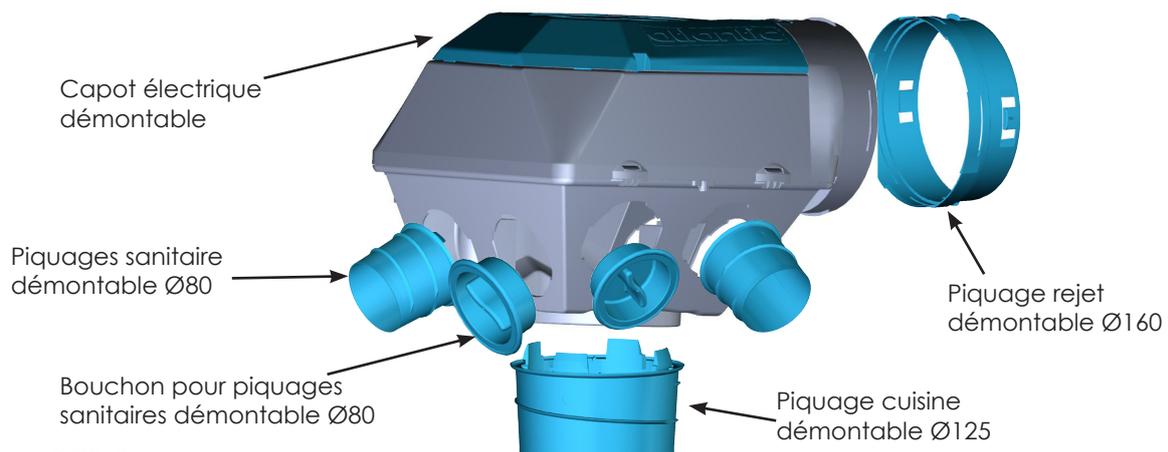
#### 2.1 Généralités

Cet appareil est destiné à la ventilation des maisons individuelles disposant de 6 sanitaires maximum. L'extraction se fait par les bouches placées en cuisine, WC et salle de bain. L'arrivée d'air neuf se fait par les entrées d'air placées au dessus des fenêtres.

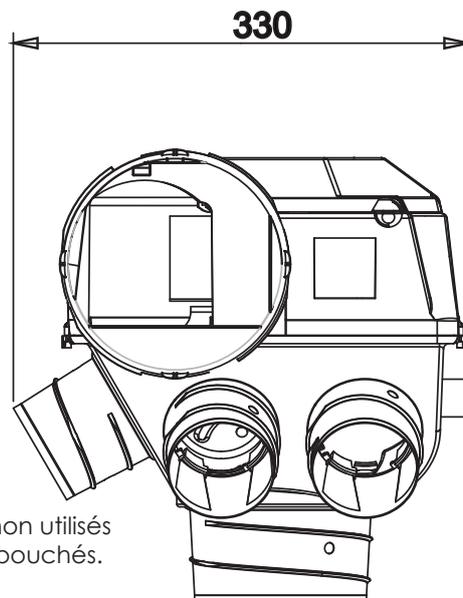
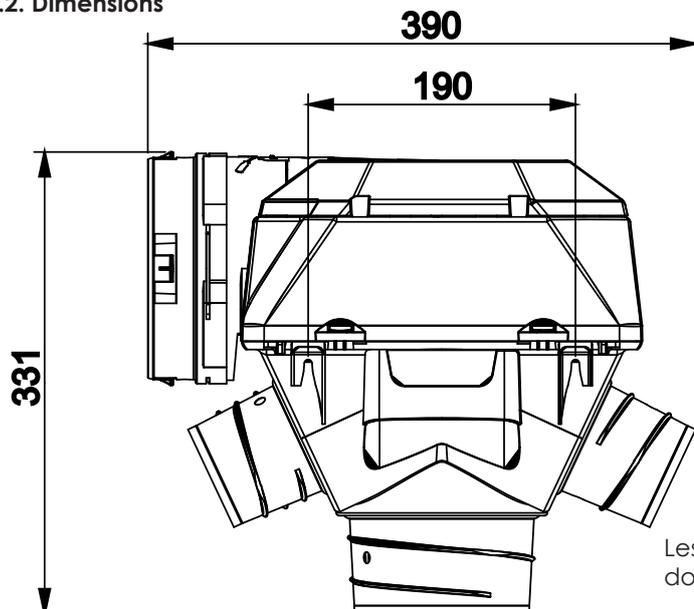
Appareil prévu pour être raccordé à des bouches d'extraction hygroréglables et associé conformément à l'avis technique (en cours) soit :

- à des entrées d'air auto réglables (système hygro A).
- à des entrées d'air hygroréglables (système hygro B).

Caisson en polypropylène équipé de : 4 piquages démontables Ø80 pour les sanitaires + 2 bouchons pour piquages ; 1 piquage Ø125 pour la cuisine ; 1 piquage Ø160 pour le rejet démontable.



## 2.2. Dimensions



Les piquages non utilisés doivent rester bouchés.

## 2.3. Spécifications techniques

- Poids : 3 kg
- Alimentation monophasée 230V - 50 Hz : Puissance maxi : 46 W
- intensité maxi = 0,2 A
- Indice de protection : IP X2.

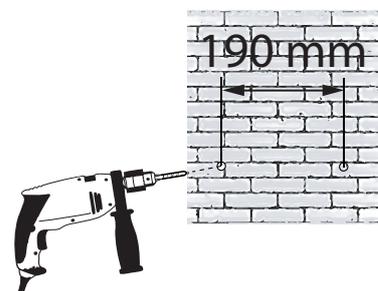
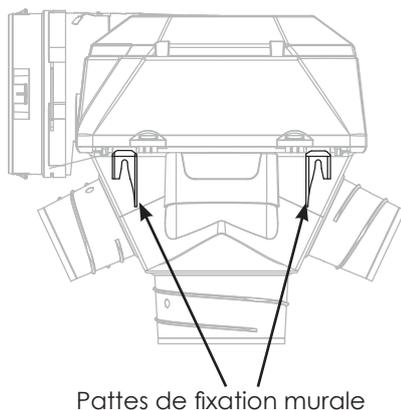
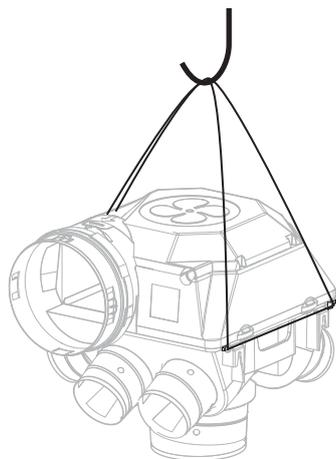
## 3. INSTALLATION DE LA VMC SIMPLE FLUX HYGRO SAUTER

### 3.1. Fixation

#### PRIVILEGIER UNE INSTALLATION EN COMBLES

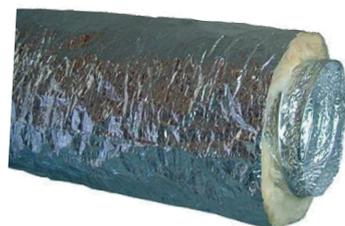
Soit avec la cordelette (montée d'usine)

Soit fixé au mur avec 2x M6 (Vis non fournies)



Utiliser le gabarit de perçage sur la page 6

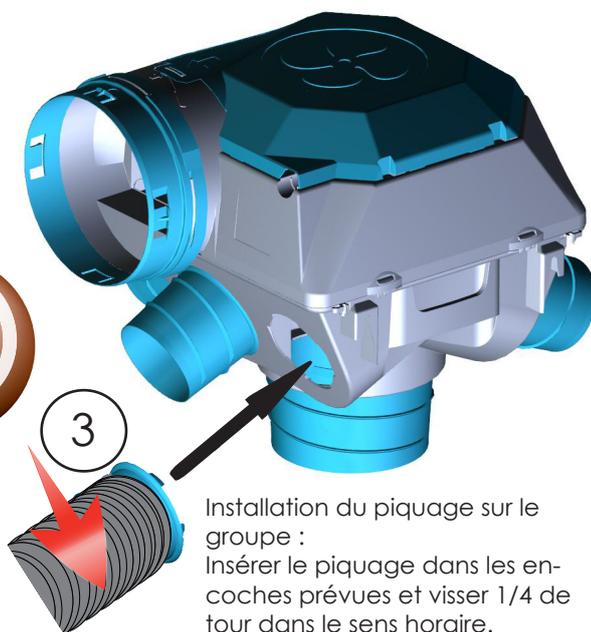
### 3.2. Raccordement des conduits



Pour votre réseau, utiliser des gaines isolées de 25 mm.



Mettre le collier nylon sur la gaine pour assurer le maintien du piquage.



Installation du piquage sur le groupe :  
Insérer le piquage dans les encoches prévues et visser 1/4 de tour dans le sens horaire.

## 4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

**AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.**



Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

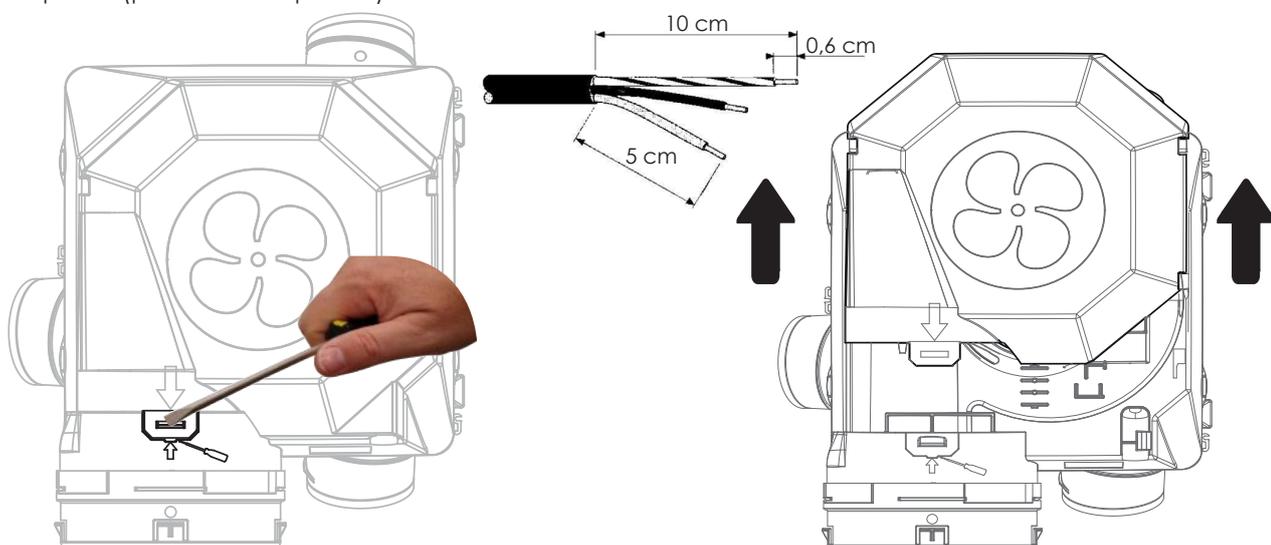
Alimentation avec du câble rigide double isolation 1.5 mm<sup>2</sup> à 2 mm<sup>2</sup> (son diamètre devra être de 8 mm +/- 1 mm) ou des fils de 1.5 mm<sup>2</sup> à 2 mm<sup>2</sup> sous gaine annelée diamètre extérieur maxi : 13 mm et maintenu par un système anti-arrachement conforme à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Placer un collier à 25 mm maxi du domino sur les câbles d'alimentation.

Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm de manière à ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres conducteurs (env. 3 cm). Les fils ne devront pas être serrés sur l'isolant. (voir schéma ci-dessous). La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques.

Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque firme.

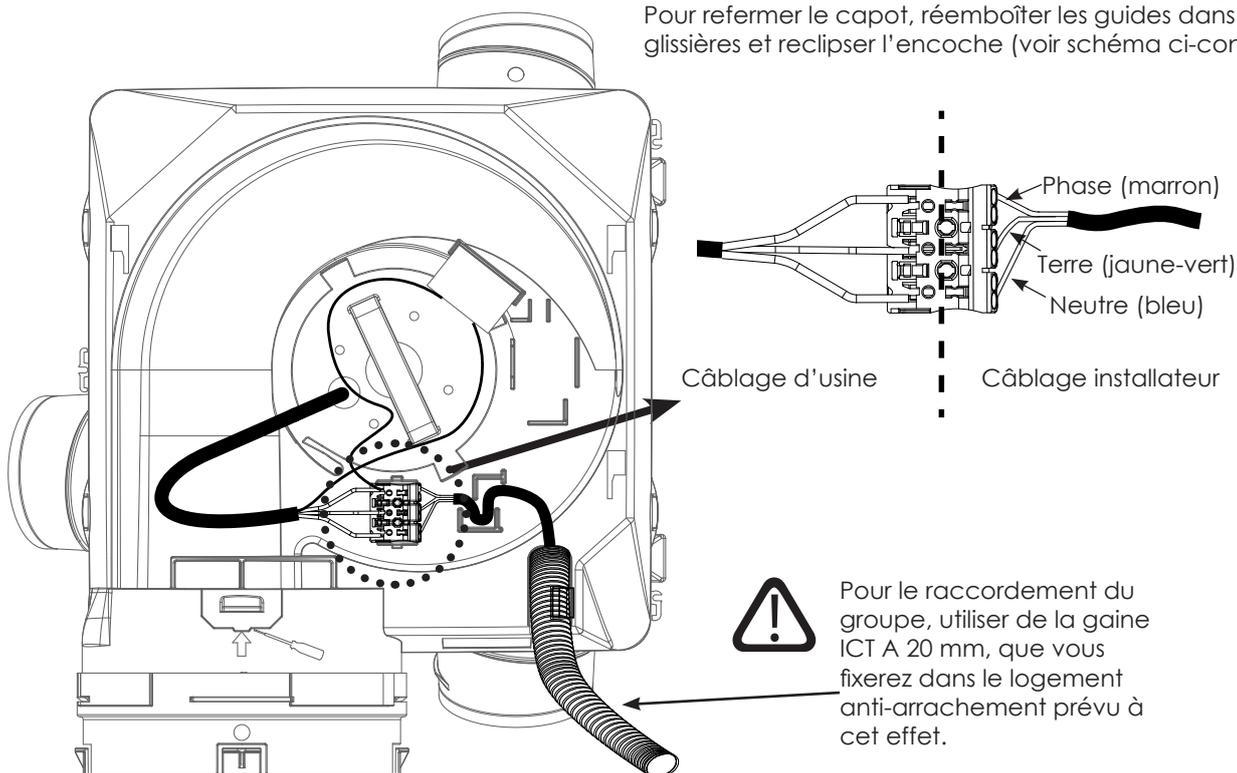
La section du câble d'alimentation doit être suffisante pour absorber l'intensité au démarrage.

Prévoir une protection assurant une coupure complète (catégorie de surtension 3) par disjoncteur de 2A sur la phase (protection unipolaire) en amont de votre installation.



1 - Déclipser le capot à l'aide d'un tournevis.

2 - Faites glisser le capot pour accéder au câblage. Pour refermer le capot, réemboîter les guides dans les glissières et reclipser l'encoche (voir schéma ci-contre).



## 5. CONSEIL D'INSTALLATION

- Entrées d'air :  
Veillez à la présence d'entrées d'air dans les menuiseries des pièces de vie (chambres, séjour, bureau, ...)

- Conduits :

Si vous n'utilisez pas de conduits souples calorifugés Ø80, Ø125 et Ø160, il est impératif d'éviter la condensation en isolant les conduits.

N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit.

Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.

PRECAUTIONS :

- 1 coude équivaut à 6 m de conduit.
- Éviter les coudes inutiles.
- Tendre les parties droites.

- Rejet :

Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence un chapeau de toiture Ø160.

- Bouches :

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).



Bouche Salle de bains (hygroréglable)

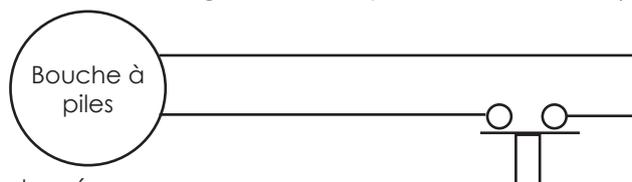


Bouche WC (détection de présence)

- Câblage des bouches à pile :

Pas de branchement sur le secteur. L'alimentation est faite par trois piles alcalines LR06 ou AA.

Pour les bouches à piles sans détection, câblage du bouton poussoir à fermeture (voir schéma ci-dessous).



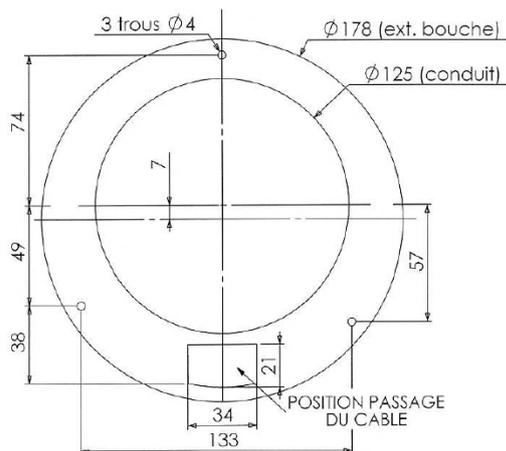
Pour les bouches à détection de présence :

Placer la lentille de détection toujours en direction de la porte et vers le bas.

Le volet s'ouvre dès détection d'un mouvement et reste ouvert 30 mn environ.

La platine support de la bouche doit impérativement être vissée au mur.

Après avoir retiré le corps de la bouche, passer les câbles par l'ouverture aménagée, conformément au schéma ci-dessous, et les raccorder sur l'interrupteur.



GABARIT DE PERCAGE

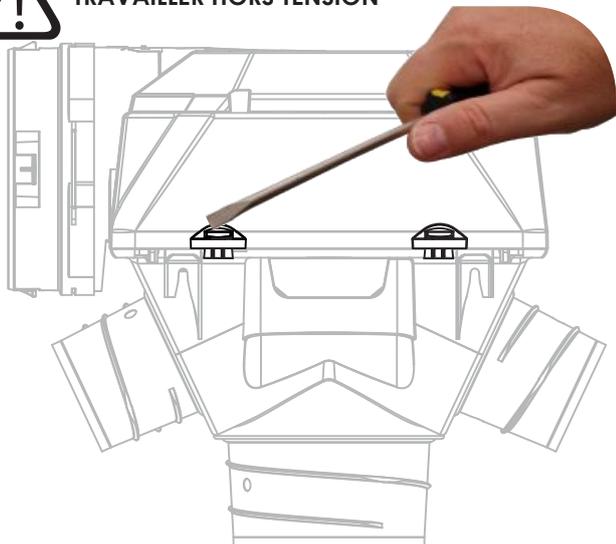
## 6. ENTRETIEN

**AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.**

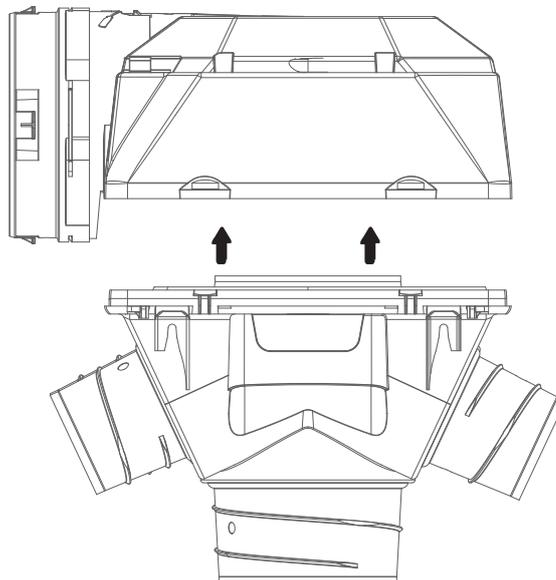
Ce matériel doit être entretenu par des personnes ayant une qualification appropriée. L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.



**TRAVAILLER HORS TENSION**

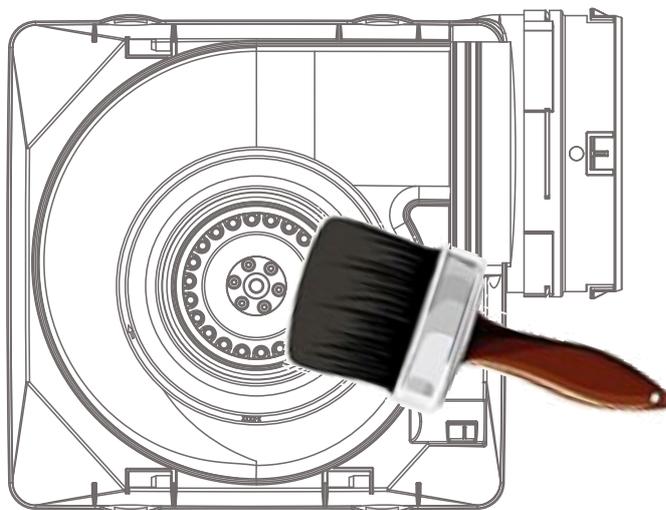


1 - Séparer le groupe en deux en le dépliant à l'aide d'un tournevis.



2 - Accéder à la mototurbine dans la partie supérieure du groupe.

3 - Dépoussiérer la mototurbine avec 1 pinceau



## 7. GARANTIE

Cet appareil est garanti trois ans à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, Sauter assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après-vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre revendeur ou au service après-vente Sauter au 09 77 42 42 42.

## 8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective). Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.



# VMC SIMPLE FLUX HYGRO

## CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de garantie est à compter de la date d'installation et ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- Sauter assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Pour toute démarche de garantie, contactez votre revendeur ou le service après-vente Sauter via :

**[www.confort-sauter.com](http://www.confort-sauter.com)**

ou du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 :

mon cas est particulier

**SAUTER SERVICE**

**N°Cristal 0977 42 42 42**

APPEL NON SURTAXÉ



CODE RÉFÉRENCE : .....

N° DE SÉRIE \* : .....

DATE D'ACHAT : .....

NOM ET ADRESSE DU CLIENT : .....

.....

.....

Cachet du revendeur